



La Gazette Croisienne

N°76

Magazine de la commune de La Croix Valmer - Hiver 2021

Destination 2022

Projets pour la nouvelle année
Du nouveau dans les assiettes de nos enfants
Atlas de la Biodiversité Locale
Ticket commerçant
Villa "Les Pins"
Animations de Noël

...



www.lacroixvalmer.fr

03 Projets 2022

Fin de l'état d'alerte
Cap Novea
Règlement Local de Publicité
"Coeur de village"
Travaux d'envergure



11 Jeunesse & social

Du nouveau à la cantine
"Tous unis contre le cancer"

14 Environnement

Fin du projet "Phoenix"
L'ABC

18 Office de tourisme

Bilan de saison
Taxe de séjour
Classement meublés

20 Comcom

Accompagner les entreprises
du territoire

21 Économie

Ticket commerçant

22 Souvenirs souvenirs

Villa Les Pins

24 Agenda

Festi pichoun
Avant-première cinéma...

28 Publications

Guide des associations
Application mobile

29 L'Insta à La Croix Valmer

30 La Parole de l'opposition

31 État civil



Chers amis Croisiens,
Chers amis visiteurs,

Nous voici déjà à la fin de l'année 2021 qui, comme la précédente, n'aura pas été une année de tout repos. L'insouciance qui était la nôtre, en France, avant mars 2020, n'est plus qu'un vieux souvenir.

Comme il semble loin le temps des rassemblements conviviaux sans risque de contagion ! Cette fois encore, nous avons dû nous adapter et annuler ou reporter certains événements de fin d'année, tout comme nous ne pourrons organiser la traditionnelle cérémonie des vœux en début d'année prochaine.

Malgré cela, nous gardons le cap : c'est notre devoir d'élus et nous devons assurer notre mission, même et encore plus dans ce contexte difficile.

Nous sommes à vos côtés, dans la difficulté, en espérant que chacun de vous passera ces épisodes sanitaires sans trop de dégâts, malgré les importantes conséquences sanitaires et économiques.

Surtout, avec l'équipe municipale, nous sommes toujours mobilisés pour poursuivre et mener à bien les grands projets de la commune, tels qu'ils ont été initiés depuis le début de ce mandat.

Ce magazine vous en donne le détail. Grâce à la bonne santé financière de la commune retrouvée à la suite du plan de rigueur engagé en 2014, nos projets de "Cœur de village", de "Cap Novea", des "3 Caps", d'aménagements structurants comme la piscine et bien d'autres, sont sur les rails.

À terme, notre commune va se transformer. Ceci pour vous permettre d'y vivre dans un environnement préservé et mis en valeur, avec un centre-ville embelli, des équipements et services publics performants, des sites de formation et surtout un parc de logements plus importants et accessible à tous.

Toujours aussi attractive et dynamique, La Croix Valmer demeure une des cités les plus exemplaires dans le golfe. On nous envie ! Soyez certains que nous poursuivrons dans cette voie.

Faute de pouvoir le faire de vive voix lors de la cérémonie des vœux, je vous souhaite à tous une belle fin d'année et une bonne année 2022. Ne manquez pas de consulter nos réseaux digitaux en début d'année où nous aurons plaisir à vous transmettre nos vœux !

Bernard Jobert,
Maire de La Croix Valmer
Vice-président de la Communauté de communes



Destination 2022

La Croix Valmer étant sortie du réseau d'alerte, la voie est libre pour de nouveaux investissements et de nouveaux projets.

≡ Fin de l'état d'alerte

Par courrier de la Préfecture datant du 16 août 2021, La Croix Valmer sort d'une période de restrictions budgétaires.

■ "La structure du bilan a été assainie..."

"...de sorte que vous disposez d'une trésorerie confortable vous permettant de faire face sans difficultés à vos échéances de paiement." Tels sont les mots posés sur le courrier datant du 16 août 2021. Bernard Jobert, Maire de La Croix Valmer, annonçait déjà que les finances de la commune seraient gérées comme "un père de famille gérant son foyer".

Sous l'oeil avisé d'Yves Nonjarret, adjoint municipal en charge des finances et ancien agent public de la trésorerie à Saint-Tropez, les comptes de la commune ont gardé durant un peu plus d'un mandat un seul mot d'ordre : "restrictions budgétaires".



"Je tiens à remercier l'ensemble des services municipaux qui ont respecté la donne. Tous ont réduit leurs dépenses et freiné, voire cessé, leurs projets. Lors du vote annuel des budgets, des commissions étaient organisées par le service des finances communal pour contenir au maximum les dépenses. Du côté du citoyen, les Croisiens ont eux aussi participé à l'effort en constatant que peu de travaux ont été engagés. Les investissements ont été ajournés dont quelques-uns répondant au projet "Cœur de village". Aucun poste de fonctionnaire n'a été créé car les charges de personnel communal étaient l'une des dépenses les plus conséquentes. Les agents ont été remplacés ou le poste supprimé. Je remercie donc aussi les Croisiens pour leur patience qui est récompensée puisque

nous pouvons désormais nous lancer dans de nouveaux projets."

■ Un travail de 7 ans sans hausse d'impôts locaux

Fin 2014, des dépenses n'avaient pas été provisionnées, à l'image de la dette de Pardigon. 4M€ étaient à rembourser suite au contentieux d'avec Pierre et Vacances. Avec des taux d'impôts locaux restés identiques, la dette devait être remboursée. "La Croix Valmer est une petite commune qui n'a pas beaucoup de recettes" explique l'adjoint aux finances. "Il a donc fallu en trouver." C'est chose faite grâce aux parkings, à la taxe de séjour, à la veille sur les bases fiscales, par exemple. Par ailleurs, le service des finances communal a œuvré autour des emprunts contractés par la commune en raccourcissant leur durée ou en baissant les taux de 7 à 1%, dans le meilleur des cas.

■ De nouveaux projets

La situation permet de souscrire de nouveaux emprunts afin d'investir. Ainsi, le projet Cœur de village continuera de transformer le village avec la création du Jardin du Train des Pignes. Les marchés ont été lancés, l'opérateur désigné pour des travaux débutant fin 2021. Le parking de la gare est annoncé inaccessible pour la saison estivale 2022. La piscine municipale va être agrandie et remise aux normes afin de proposer une ouverture à l'année. La bibliothèque va aboutir à un Pôle Culturel. La maison de retraite va bénéficier d'une réfection de sa façade, d'une nouvelle isolation de ses murs et d'un nouveau système de chauffage. Les travaux de voirie rue Frédéric Mistral s'achèveront avec une dernière phase.

❗ Bilan de la dette communale

- > Fin 2014 : 26,3M€
- > Fin 2020 : environ 17,8M€
- > Pardigon : 700 000€ est la somme remboursée sur 5 années



PRÉFET
DU VAR
Liberté
Égalité
Fraternité

MAIRIE DE LA CROIX VALMER

20 AOÛT 2021

2334

COURRIER ARRIVÉ LE

LE PRÉFET DU VAR

LE DIRECTEUR DÉPARTEMENTAL
DES FINANCES PUBLIQUES

Toulon, le 16 AOÛT 2021

Monsieur le Maire,

Tous les ans, nos services examinent conjointement les principaux ratios financiers des communes et groupements du Var et nous sommes amenés, le cas échéant, à signaler à leur exécutif les fragilités constatées, dans le cadre du dispositif du réseau d'alerte.

L'examen des comptes 2020 de votre commune indique une amélioration de la situation financière par rapport aux exercices précédents.

En effet, l'autofinancement dégagé progresse grâce à une évolution favorable des charges et des produits réels de fonctionnement. Il permet de rembourser les emprunts et de couvrir une part significative des dépenses d'équipement, sans que ce financement soit suffisant, un prélèvement sur les réserves et un recours à la dette bancaire s'avérant nécessaires en complément. De plus, la structure du bilan a été assainie de sorte que vous disposez d'une trésorerie confortable vous permettant de faire face sans difficulté à vos échéances de paiement. Enfin, l'absence de recours à tout nouvel emprunt a permis de réduire l'encours total de votre dette qui reste toutefois encore élevé.

Aussi, nous vous informons que la commune de La Croix-Valmer, suivie dans le cadre du dispositif du réseau d'alerte depuis l'année 2012, n'est pas concernée, cette année, par ce mécanisme de prévention.

Le redressement des comptes de votre commune restant toutefois fragile, nous vous invitons à poursuivre les efforts engagés dans la maîtrise des charges de fonctionnement afin de continuer à dégager l'épargne nécessaire à la couverture des besoins d'équipement, pour éviter de consommer votre fonds de roulement et pour limiter le recours à l'emprunt, dans un contexte d'endettement à surveiller.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de notre considération la plus distinguée.

Le préfet

Evence RICHARD

Pour le directeur départemental
des finances publiques

Gérard BLANC

Monsieur Bernard JOBERT
Maire de La Croix-Valmer
Hôtel de Ville
102, rue Louis Martin
83420 La Croix-Valmer

☰ Pose de la première pierre de "Cap Novea"

Marquée par la présence de personnalités varoises, le Groupe Gambetta a posé la première pierre, lundi 11 octobre 2021 à 11h, de "Cap Novea", ensemble immobilier de 42 logements qui sera livré fin 2022 au 528 boulevard de Saint-Raphaël. Ce dernier présente la particularité d'inclure le Bail Réel Solidaire, un système d'acquisition à la propriété avantageux que La Croix Valmer est la première commune à lancer en Région Sud-PACA.



■ Des discours en cascade

Éric De Wispelære Sous-Préfet du Var, Sereine Mauborgne Députée de la 4^e circonscription du Var, Vincent Morisse Président de la Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez, Bernard Jobert Maire de La Croix Valmer, Claude Bertolino Directrice générale de l'EPF-PACA, Sylvain Michel Directeur de promotion en PACA du Groupe Gambetta ont expliqué durant 30 minutes le projet Cap Novea. 2 300m² de surface vont être répartis en 3 bâtiments abritant 42 logements du studio au T4, une salle communale, 92 places de stationnement et quelques locaux destinés à des commerces.

Les thématiques qui préoccupent actuellement les collectivités territoriales ont été énoncées : environnement, construction en zone littorale, maintien de la vie économique à l'année avec des travailleurs logés à proximité, accès au foncier. Salué par maintes louanges par les différents orateurs, l'arrivée de Cap Novea répond, selon eux, à ces difficultés.

■ La Croix Valmer, pionnière du B.R.S* dans la Région Sud

"La Croix Valmer a pris des risques" clame Sylvain Michel, directeur de promotion Région Sud pour le Groupe Gambetta "car il n'y a pas de propriété du sol. (...) Le *Bail Réel Solidaire permet de faire face à l'actuelle crise du logement où y accéder est difficile sur ce territoire (...) La Croix Valmer est la première commune à s'y inscrire en région". Six-Fours va



suivre d'ici peu. Vincent Morisse le qualifie "au nom de Renaud Muselier et de la Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez dont je suis le président" de système "perspicace dans un parcours du combattant et répondant à une demande de logement qui va au-delà de La Croix Valmer, dans un besoin de logements tendu. Le B.R.S. est un outil indispensable pour établir des réserves foncières. Cap Novea va faire des petits." Bernard Jobert, Maire de La Croix Valmer assure que le B.R.S. est "avantageux pour mes concitoyens. Avec une main d'oeuvre qualifiée qui ne trouve pas de logement à prix abordable. Cette dernière ne reste pas et manque à la vie économique croisienne."

"Exit les résidents secondaires" termine Claude Bertolino, Directrice de l'E.P.F. PACA, premier partenaire de La Croix Valmer dans le montage du dossier.



■ Geste de la première pierre

Organisée par le Groupe Gambetta, la pose de la première pierre a été symbolisée par l'assemblage de briques imitation Lego. Ont suivi Bernard Jobert, Eric De Wispelære,



Sereine Mauborgne et Claude Bertolino. "Cap Novea est le résultat de 12 ans de travail" explique cette dernière à l'assistance composée aussi de futurs habitants de l'ensemble immobilier. "Cap Novea est, avec Grand Cap et Cœur de village, un dossier mené de pair par l'Établissement Public Foncier PACA et La Croix Valmer. Un travail de veille et de maîtrise foncière a été mené, doté de bonnes et mauvaises surprises. Les plans de relance en cours participent à la relance économique du territoire et donc à Cap Novea. La loi Climat-Résilience confirme le nouvel enjeu : réduire les émissions de gaz à effet de serre. Si les habitants logent près de leur emploi, l'environnement et le quotidien gagneront en qualité. Il y avait 2 villas en ces lieux. Il va y en avoir 42 logements."

"Gambetta fait des affaires en intégrant l'environnement et en donnant une nouvelle vision du social" se réjouit Sereine Mauborgne. À ce jour, 80% des logements sont réservés pour 96% de personnes âgées entre 22 et 82 ans résidant à La Croix Valmer ou dans le Golfe de Saint-Tropez.

■ 20% de logements encore disponibles

Le tarif se veut avantageux pour une catégorie de personnes : 2 800€ T.T.C./m² habitable, parking compris. Le niveau est inférieur au prix moyen du neuf qui est estimé à 5 200€/m² réduisant ainsi le coût d'achat d'environ 45%. Le projet peut être financé par prêt à taux zéro, apport personnel ou prêt classique. Il faut être éligible au B.R.S.

≡ Règlement local de publicité

Concertation publique terminée, l'heure est au bilan avec l'arrêt du projet du règlement et le lancement d'une enquête publique.

■ Pourquoi élaborer un RLP ?

La loi offre aux communes qui le souhaitent la possibilité d'élaborer un Règlement Local de Publicité qui permet d'adapter la réglementation nationale aux spécificités locales. C'est le choix qu'a fait la commune par délibération du 16/03/2017 en prescrivant l'élaboration de son RLP. À travers ce document de planification, il s'agit de **concilier visibilité économique et préservation du cadre de vie.**

■ La concertation

Les habitants, usagers ainsi que les personnes intéressées ont pu, de manière continue, suivre l'évolution du dossier et prendre connaissance des différents documents en lien avec la présente élaboration. La concertation s'est déroulée par la mise à disposition, jusqu'à fin novembre 2021, d'un dossier et d'un registre disposés en mairie permettant de recueillir les remarques par la présentation du diagnostic, des enjeux et orientations aux acteurs économiques locaux le 19/10/2020, par un article publié dans *Var matin* le 26/10/2020, par l'organisation d'une réunion publique en salle des fêtes le 28/09/2021, par des messages répétés sur les panneaux numériques municipaux, par un article dans *La Gazette Croisienne* éditée en décembre 2020. Deux pages dédiées au RLP dans la rubrique *Actualités*

sur le site web de la commune étaient mises à jour régulièrement. Enfin, des publications ont été diffusées sur le compte Facebook de la commune.

■ Le projet de RLP

Les orientations, **en matière de publicité**, ont été approuvées en conseil municipal du 25/02/2021 :

- > maintien d'interdiction d'affichage publicitaire dans les quartiers d'habitat, aux abords des domaines agricoles et sur l'ensemble du littoral, le long de la RD559 et des entrées de ville
- > développement de la signalétique d'information
- > affichage publicitaire ponctuel autorisé sur mobilier urbain en centre-ville.

En matière d'enseignes :

- > Promotion d'une identité dans le centre du village
- > Encadrement des enseignes de la Z.A. du Gourbenet et les pôles d'activités de bord de mer
- > Réduction de l'empreinte visuelle de certaines enseignes notamment près des domaines agricoles et le long de la RD559
- > Interdiction d'enseignes numériques et en toiture
- > Limitation de la pollution lumineuse

Une découpe géographique permet de réglementer la publicité et les enseignes sur le territoire :

- ZP1 : centre-ville

Bienvne à
LA CROIX VALMER

CITOYENNETE QUOTIDIEN LOISIRS DÉCOUVERTE E-SERVICES DE SUIS

RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ

Le Règlement Local de Publicité (RLP) est un document de planification de l'affichage publicitaire sur le territoire communal.

Evolution du R.L.P.

L'élaboration du Règlement Local de Publicité (R.L.P.) de la commune de La Croix Valmer arrive à son terme. Elle a été conduite en plusieurs étapes depuis mars 2017 avec l'élaboration d'un diagnostic, la définition des enjeux, les orientations en matière de publicité et d'enseignes, et plus récemment la traduction réglementaire sur le territoire de la commune. Ce Règlement Local de Publicité, une fois réalisé, permettra, conformément à la loi, de proposer, dans la commune, une signalétique publique et commerciale respectant la loi et s'inscrivant dans la démarche globale de développement durable.

Prescription par délibération du Conseil Municipal du 16 mars 2017

Il permet d'adapter aux spécificités locales la réglementation nationale régissant toute installation de publicité, d'enseigne ou de pré-enseigne. Il définit des règles visant à protéger le patrimoine et le cadre de vie tout en maintenant pour les acteurs économiques des possibilités de communiquer.

La concertation continue

Chacun peut exprimer son avis après avoir consulté le dossier en mairie ou par les liens ci-dessous. Un registre de concertation est accessible à l'accueil de la mairie. Aussi, un courriel permet d'envoyer directement ses remarques ou doléances : contactentreprises@lacroixvalmer.fr.

Documents téléchargeables

- > Délibération du 22/03/2017 approuvant l'élaboration du R.L.P.
- > Diagnostic du R.L.P.
- > Délibération du 02/03/2021 portant sur les orientations générales
- > Orientations du R.L.P.
- > Projet de zonage
- > Règlement du R.L.P. (document de travail)
- > Présentation de la réunion publique du 28/09/2021

- ZP2 : entrées de ville, quartiers pavillonnaires
- ZP3 : secteurs d'activités (Gourbenet & activités de bord de mer)
- ZP4 : les secteurs hors agglomération

■ Enquête Publique

Le dossier arrêté par le conseil municipal du 23/11/2021 sera soumis, après avis des personnes publiques associées et de la Commission Départementale Nature Paysages Sites, à enquête publique au printemps 2022. Les remarques seront consignées lors de cette étape et avant l'approbation définitive du RLP.

Infos mairie : 04 94 55 13 13
www.lacroixvalmer.fr

☰ Cœur de village

Lancement d'une concertation publique, projet "Le Jardin du Train des Pignes" relancé avec un nouveau jardin paysager et un parking sont annoncés pour 2022 !



■ Lancement de la concertation publique : création d'une ZAC sur le projet "Cœur de Village"

Par délibération du 21/09/2021, La Croix Valmer a prescrit une concertation relative à la création d'une zone d'aménagement concerté dans le cadre du projet "Cœur de Village" en associant habitants, associations et personnes concernées. Elle se déroule du 6 au 24/12/2021 et est constituée d'une exposition en mairie (lundi au jeudi de 8h à 17h30, vendredi de 8h à 13h) dotée de panneaux d'information, d'un registre disposé en mairie dans lequel sont consignées les remarques, de documents informatifs accessibles sur www.lacroixvalmer.fr et d'une **réunion publique mercredi 15/12/2021 à 18h salle des fêtes Charles Voli**.

Le public peut aussi adresser ses observations par écrit à : Monsieur le Maire, Concertation "Cœur de village", Hôtel de ville, 102 rue Louis Martin 83420 La Croix Valmer.



actuellement dissociées et qui ne le devraient pas. Il sera piéton, sans véhicule. Ce nouvel aménagement va complètement changer la perception du centre du village. C'est avant-tout un projet urbanistique."

L'espace reliera la rue Louis Martin à l'arrière de la bibliothèque qui devrait modifier, ses accès. Un parvis procurera une connexion entre l'office de tourisme, la bibliothèque et la rue centrale. "De nouvelles activités devraient en découler".

■ "Jardin du Train des Pignes" ou penser la ville autrement

Après l'abandon du premier projet-phare de *Cœur de village*, le souhait d'un espace public ouvert proposant des places de parking supplémentaires en place du parking de la gare est relancé. Le projet sera toutefois différent sur 2 niveaux : des jardins paysagers au-dessus, au niveau de la R.D.559, avec un jardin d'enfants qui offrira une vue plongeante sur la baie de Cavalaire. "L'objectif est de créer un espace de vie derrière la rue Louis Martin"

explique René Carandante, premier adjoint en charge des travaux. "Nous voulons créer du lien entre plusieurs parties



⋮ Repères



Montant prévisionnel : 4 500 000€ T.T.C.

Début des travaux : avril 2022 avec un parking de la gare inaccessible durant l'été 2022 et le déplacement de la borne de recharge pour véhicules électriques

Fin des travaux : juin 2023

☰ Travaux d'envergure pour 2022

Une piscine municipale réaménagée pour offrir un accueil toute l'année, la réfection complète du chauffage et de l'isolation de la maison de retraite "Les Agapanthes" et la fin des travaux d'aménagement paysager rue Frédéric Mistral sont les travaux phares de cette année 2022.

■ Piscine municipale chauffée toute l'année



Avec pour objectif d'ouvrir ses portes toute l'année, la piscine va subir des réaménagements conséquents avec de nouveaux vestiaires et un chauffage indépendant. L'appel à candidatures va être lancé pour que les architectes proposent leurs idées et, in fine, lancer les travaux. Estimation financière : 800000€ HT.

■ Poursuite des travaux paysagers Frédéric Mistral

La 3^e phase des travaux se déroule jusqu'en mars 2022. Elle comprend la portion allant de l'école maternelle jusqu'à la rue du Réservoir. Le cheminement piétonnier sera en partie déplacé dans le talus du groupe scolaire. Un amphithéâtre avec abri pergola sera réalisé avec la mise en place de mobilier urbain, la rénovation de l'éclairage public et la végétalisation de l'espace public. La 4^e phase est prévue dans la continuité et comprend la dernière liaison: des résidences "Le Parc" aux tennis. Liée à l'avancée du projet "Coeur de village", l'enjeu sera de réaliser une belle entrée de ville pour la dernière partie réaménagée. Toutes les idées sont à proposer lors de la concertation de décembre 2021.



■ Rénovation énergétique à la maison de retraite



Les travaux résident en extérieur et intérieur et devraient conduire à une économie d'énergie d'au moins 30%. Trois types de travaux vont être engagés : isolation du bâtiment par l'extérieur début janvier 2022, ravalement de façade qui va transformer le bâtiment en tranches de couleurs verticales et remplacement de la chaudière à fuel par une chaudière à granulés

de bois durant l'été 2022. Coût engagé : 550 000€ TTC (dont 66% vont être financés par des aides de la Région, l'ADEME...).

☰ Du nouveau et du bon dans les assiettes des enfants

Loi EGALIM, repas à 1€, menus végétariens et lutte anti-gaspillage impactent directement la restauration collective. Le service des affaires scolaires s'y colle en proposant des plats savoureux, adaptés aux besoins des enfants, pour un coût maîtrisé !

■ Cantine à 1€

Suite à la précarité de certaines familles et en période de crise sanitaire, la municipalité propose, dès novembre 2021, trois nouveaux tarifs de cantine:

- . Revenus de 0 à 15000€/an : 0,50€/repas
- . Revenus de 15001€ à 53400€/an : 1€/repas
- . Revenus au-dessus : 2,70€/repas

■ EGalim : une alimentation saine, sûre et durable



Adoptée, la loi dite Agriculture et Alimentation œuvre pour une alimentation saine et durable. Dès le 1^{er} janvier 2022, 50% des produits doivent être de qualité et étiquetés Label rouge, AOP, IGP, écolabel Pêche durable et dont 20% doivent être BIO. Le restaurant scolaire de La Croix Valmer est en avance sur ce pourcentage. À ce jour, les fruits et légumes proposés aux petits Croisiens sont issus de l'agriculture raisonnée (Indication Géographique des produits Proche). Ils

viennent de Grimaud, Lorgues, Chateaufort dans le Vaucluse et des Alpes-de-Haute-Provence.

Un projet alimentaire territorial intercommunal est en cours. Issu du *Domaine de la Patronne*, il va donner accès, à toutes les communes du Golfe, à de la culture régionale de maraîchers BIO, de l'élevage de bovins, volailles et porcins. La fusion entre les communes va favoriser l'obtention de meilleurs prix, une plus grande qualité de produits et faciliter les livraisons.

■ Formation sur les menus végétariens

"Car il faut un menu végétarien par semaine dans notre carte" explique Annie Doiteau-Chiattella, directrice des affaires scolaires. "Nos cuisiniers ont bénéficié de formations du Centre National de la Fonction Publique Territoriale. Nous sommes revenus à des repas plus simples, ce que préfèrent les enfants. Les produits de substitution tels que le soja ne plaisent pas et deviennent du gaspillage. Nous avons mené une lutte contre cela, ce n'est pas pour y revenir ! On insère les oeufs, des recettes à base de légumineuses riches en protéine. Nos produits sont frais et cuisinés sur place. La préparation est plus conséquente mais on gagne en qualité. Le personnel accompagne les enfants lors de chaque repas". Avec

Top 3 des meilleurs plats végétariens

1. Lasagnes aux légumes
2. Hachis Parmentier ou tomates farcies avec de l'égrené végétal pour remplacer la viande
3. Blanquette de tofu aux petits légumes

ceci, le constat est rapide : "les enfants mangent bien et mieux."



BLANQUETTE DE VEAU PAR CHRISTOPHE, CHEF -CUISINIER

- . Faire revenir les oignons puis la viande
- . Singer (ajout de farine)
- . Mélanger le tout
- . Ajouter de l'eau à hauteur de la viande
- . Assaisonner et laisser réduire
- . Ajouter à sa convenance : carottes, olives vertes, oignons grelots
- . Crémier le tout et laisser mijoter

Bon appétit !

≡ Opération "Tous unis contre le cancer"

2021, le Pôle Générations relance son soutien auprès des personnes atteintes du cancer et leurs aidants à travers de multiples rencontres, pour être ensemble. Le "BlaBlaThé" et les nombreuses animations organisées en septembre 2021 participent à ce principe de solidarité, déclencheur de bénéfices.

■ BlaBlaThé

Lancé depuis 2020, le "BlaBlaThé" se déroule chaque deuxième mardi du mois à la salle Rubis, entre 15h et 18h.

Le concept est simple : se retrouver autour d'un thé, café ou d'une tisane prétexte pour un moment de détente, de réconfort venant d'un besoin d'écoute de personnes malades et de leurs proches. Ce temps est indiqué pour "partager sa peine, se donner des astuces pour se faciliter la vie au quotidien et sentir un élan de solidarité" explique Anne-Laure Toutain, coordinatrice de l'association (P'tites) parenthèses présente lors de chaque rendez-vous.

■ Ouverture du relais "(P'tite) parenthèse"

Intégrée pleinement au "BlaBlaThé" depuis septembre 2021, l'association anime les rencontres. Elle regroupe un ensemble de professionnels bénévoles et de patients engagés dans l'accompagnement émotionnel de patients. "Il faut s'occuper du corps, les médecins sont là pour ça" explique la coordinatrice. "Mais il faut aussi s'occuper de l'esprit et de tout ce qui va avec. Mettre des mots sur les maux est essentiel."



■ Partage et expression

Deux approches fonctionnent : bénéficier de professionnels spécialisés, regrouper professionnels et patients. Thérapeutes, osthéopates, kinés, psychologues et sophrologues proposent donc des séances individuelles ou en groupe avec l'art-thérapie, la sophro-danse, la psycho-bio-acupuncture...

Le lien demeure avec WhatsApp où des sorties loisirs sont programmées.



■ Seul point-relais du Golfe

Ce relais a ouvert à La Croix Valmer par les témoignages de personnes habitant dans le Golfe de Saint-Tropez se retrouvant isolées, notamment l'hiver. 80% des personnes participantes sont issues de La Croix Valmer, Cavalaire, Grimaud, Cogolin et Gassin. 20% sont des aidants. "C'est le seul point-relais du Golfe de Saint-Tropez. Cette commune reste attachée à la solidarité, l'entraide et l'aide sociale y est significative."

Le groupe est constitué en moyenne de 15 personnes : "une dizaine est assidue, le reste vient de façon plus ponctuelle. C'est déjà beaucoup !"

■ Infos pratiques

Le "BlaBlaThé" est gratuit.

Seule l'adhésion à l'association (P'tite parenthèse) est de 25€/an. Elle donne droit à 12 séances de thérapie au libre choix. Dernière information : on peut être aussi bienfaiteur...





≡ La Croix Valmer en mode "ABC"

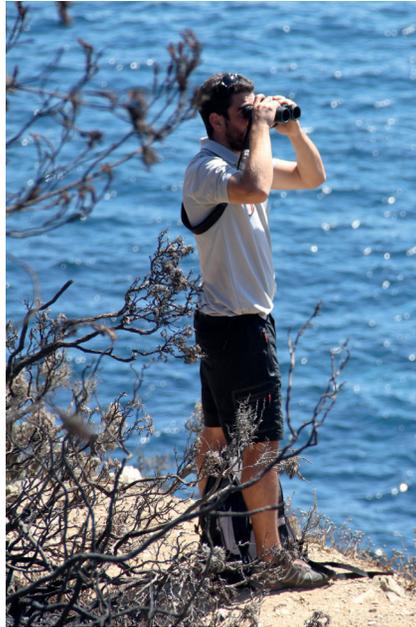


Mars 2021, La Croix Valmer a répondu à un appel à projet du Ministère de l'Environnement pour constituer un "ABC" ou "Atlas de la Biodiversité Communale".

Le projet validé avec 20 000€ versés par l'Office Français de la Biodiversité, voilà la commune engagée dans une nouvelle perspective de préservation de son environnement.

■ Constituer un inventaire

L'atlas est un outil d'inventaire et de valorisation de la biodiversité lancé depuis 2010 par le Ministère de l'Environnement. Et à raison, une commune qui connaît la nature, l'emplacement et la population de sa faune et de sa flore sera plus à même de protéger sa biodiversité et de la prendre en compte dans ses décisions. Dans la perspective de projets urbanistiques et à l'heure de la transition écologique, préserver la nature est devenue une obligation alliée à un besoin vital.



"Commune verte, La Croix Valmer est convoitée. On l'observe avec l'arrivée de nouveaux habitants et de visiteurs qui recherchent un cadre agréable. La Croix Valmer fait partie d'une volonté politique de protection de son patrimoine naturel. On ne peut pas apprécier d'habiter ou de passer ses vacances dans une poubelle ! On se doit donc de maintenir et d'améliorer la qualité de notre territoire."

★ Catherine Huraut,
adjointe municipale
en charge du
développement durable

■ Tous ensemble

Le Parc national de Port-Cros a effectué un premier travail d'inventaires naturalistes, sur les abeilles, annélides... Mais certains secteurs

restent inexplorés. Le souhait d'impliquer le plus grand nombre va étoffer les connaissances. Chacun est donc invité à s'exprimer afin d'établir le tableau le plus précis à un moment donné de la biodiversité locale, habitants, agriculteurs, agents municipaux, chasseurs, pêcheurs, commerçants, promeneurs...

Communauté de Communes du Golfe de Saint-Tropez et le Syndicat Mixte du Massif des Maures. Elles comprennent des inventaires participatifs ouverts aux petits et grands, des animations pédagogiques, des échanges sur la biodiversité.

Bénéfices

Une cartographie des zones à enjeux avec données biologiques et enjeux socio-économiques

Des projections dans l'avenir et des propositions de mesures de gestion

Un plan en faveur de la biodiversité, avec des indicateurs de suivi de l'état écologique de la commune

+ Un document simple, précis et complet sur la biodiversité afin d'intégrer les enjeux de protection de l'environnement en amont de projets communaux

■ Action !

De 2021 à 2023, plusieurs actions peuvent être entreprises avec le service environnement, le Parc national de Port-Cros, le service maritime de la

Programme annoncé...

- . suivi des hippocampes,
- . inventaire naturaliste taxons
- . conférence avec l'Observatoire marin
- . journées sciences participatives papillons de jour et bryophytes.



≡ Fin du projet "Cap Phœnix"

L'incendie de 2017 est toujours dans les esprits des Croisiens et des visiteurs par la particularité du site impacté : celui du Cap Lardier. Depuis 2018, de nombreux spécialistes sont venus étudier durant 4 années la résilience de la forêt méditerranéenne en matière végétale et entomologique (insectes). Elles ont été orchestrées par le Parc national de Port-Cros qui a engagé un projet d'envergure « Cap Phœnix ». Pierre Lacosse, agent du parc dédié au site du Lardier, restitue quelques résultats de ce projet qui vient de s'achever.

■ 2018, projet Phœnix adopté

Cap Phœnix est un vaste projet européen destiné à la restauration d'un site qui a subi un incendie et qui accueille du public. Financement trouvé, les actions ont rapidement été mises en place. La première a été de sécuriser la zone avec des coupes d'arbres calcinés, des sentiers réhabilités et une consolidation des sols. Ensuite, des observations de la faune et la flore ont été menées avec des prélèvements sur les espèces végétales et les insectes. Des spécialistes en biologie, entomologie et botanique ont répondu à l'appel.

■ Résultats sur les végétaux

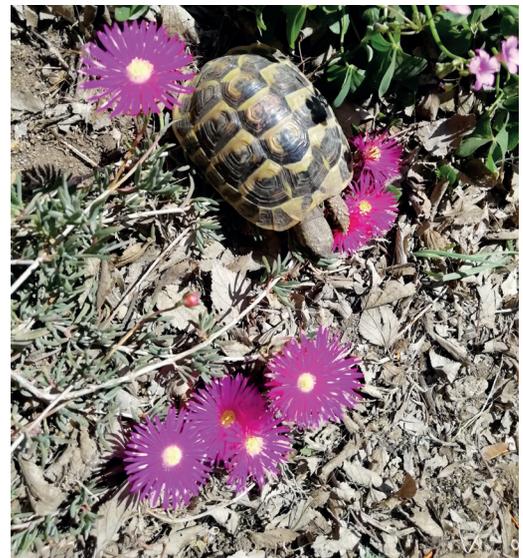
L'analyse de Clémentine Gombo, Docteur en botanique et biologie de

l'INRA, a démontré que les zones gérées en fascines ou par la pose de filets coco pour stabiliser les sols n'ont pas influencé l'évolution de la végétation en rapport à des zones laissées telles quelles. "L'O.N.F. a confirmé qu'au dessus de 30° de pente, le fascinage a un intérêt, en dessous cela en a moins."

Ainsi donc, il n'y a pas d'impact notable à faire de gros aménagements pour empêcher des sols de partir. "Les sols sont moins riches quand il y a trop de densité de végétaux. La variété diminue quand le massif se referme. Après l'incendie, certaines espèces d'herbacée ont pris le pas comme le galactitès, le chardon, et la bitumineuse. Les arbres avec souches, tels que chênes, bruyères, pistachiers, myrtes, arbousiers..., sont tous

repartis. Pour les pins, c'est plus compliqué car ils doivent refaire des graines lourdes. Le pin d'Alep, quant à lui, a disséminé ses graines partout ; il repousse". L'un des gros

volets de Cap Phœnix était consacré sur la lutte contre les espèces envahissantes pour réduire leur impact et leur population qui reste une problématique dans la forêt des Maures (mimosas, eucalyptus). "C'est un retour dans nos activités antérieures à l'incendie." La flore est donc en pleine reprise classique.



■ Et les insectes ?

Une étude a été terminée en août 2021 sur les insectes. "Le travail est titanesque" explique Pierre. Saproxylophages, annélides terrestres, coléoptères et vers de terre ont été relevés. "Des millions d'insectes sont étudiés avec la trouvaille d'une nouvelle espèce seulement aperçue en Europe orientale : le clipastrea orientalis. On ne la connaissait pas ici."

■ Le devenir de la tortue d'Hermann

En 2018, 99% des tortues résidentes au Cap Lardier ont été retrouvées mortes suite à l'incendie. Un chiffre accablant "car plus le milieu est ouvert, plus les tortues ont de chance de s'en sortir" explique l'agent. "Au Lardier, le site était trop dense." Une étude d'observation sur Gigaro et Taillat a été menée par la SOPTOM, opérateur national sur la tortue d'Hermann basé à Carnoules. Les agents ont équipé les tortues femelles de GPS et VHF pour connaître leur parcours et trouver les zones de ponte. Bilan : des tortues juvéniles ont été vues avec une population d'une soixantaine de spécimens. Le repeuplement est donc en cours. Afin de renforcer les effectifs sur le Cap Lardier, la SOPTOM prépare pour 2022 le projet d'introduire d'authentiques tortues d'Hermann nées en captivité ou retrouvées sur des sites dangereux suite à des travaux forestiers, exemptes de maladies. "Cela n'a jamais été fait encore avec des captives" explique Pierre Lacosse. "L'espèce est protégée ; le dossier sera donc suivi de très près et financé par l'OFB pour suivre cette population durant plusieurs années. Si cela fonctionne bien, cela pourrait être retenté dans d'autres sites tels que la plaine des Maures qui vient de subir de gros dommages."

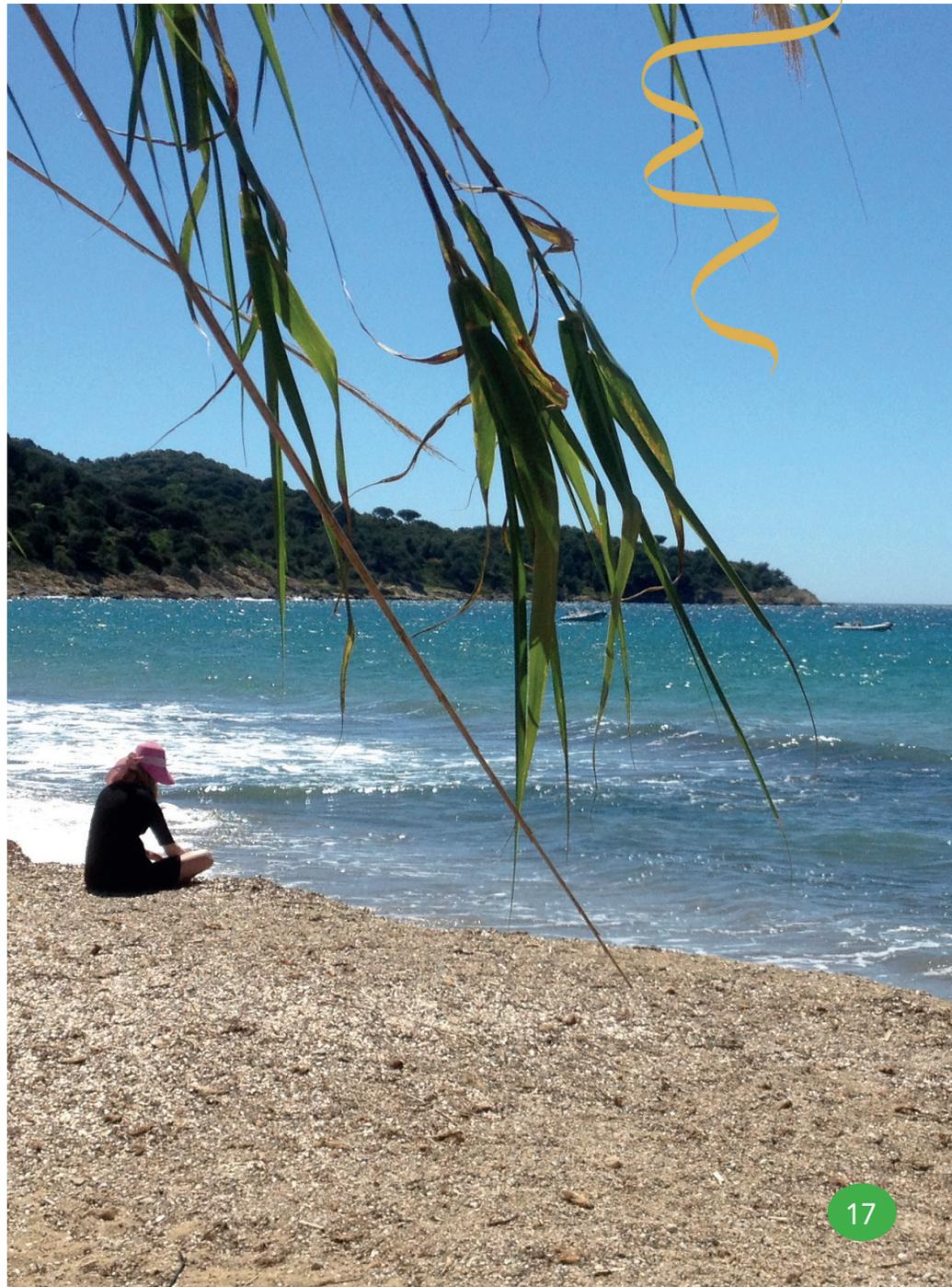
■ Vers 2022

"La perturbation est finie" explique Pierre Lacosse. "Les travaux de débroussaillage pour créer des corridors de lutte incendie reprennent ainsi que l'arrachage de

mimosas qui envahit tout, les diagnostics et des actions de terrain telles que la protection des bassins." Les études, qui étaient en cours avant l'incendie, sur le vivant dans l'espace du parc sont relancées : inventaire de bryophytes, champignons, lichens, étude sur les abeilles, les syrphes, diptères, hippocampes, la présence du loup repéré en incursion seulement via un l'Atlas de la Biodiversité Communale (lire page 15)... "Ce n'est jamais fini car la connaissance n'est pas figée." Par ailleurs, la sensibilisation continue avec les balades-nature, l'intervention en milieu scolaire et péri-scolaire ou

à l'ITEP de Sylvabelle avec chantiers, nettoyages, création de nichoirs. Enfin, les tortues d'Hermann seront réintroduites par la SOPTOM.

Cap Phœnix où la nature renaît de ses cendres. "Le cycle suit son cours" rassure Pierre Lacosse. "Il faut laisser le temps à ces forêts de vieillir et de stocker suffisamment de carbone dans le sol pour se régénérer. Il ne faut plus d'incendie."



La Croix-Valmer
Mon coin de Paradis

Gigaro
Cap Larclier
Cap Taillat
Destination
Vacances

Gigaro
Cap Larclier
Cap Taillat
Destination
Vacances

La Croix-Valmer
Mon coin de Paradis

MAILLOT...
BATEAU...
GIGARO...



LCV
La Croix Valmer
Tourisme

MEUBLÉS DE TOURISME

OFFERT !
POUR LES
LOGEMENTS SITUÉS
À LA CROIX VALMER
**VALEUR DE
110 À 170€**

**VISITE DE CLASSEMENT
AVEC DE NOMBREUX AVANTAGES**

INFOS : 04 94 55 12 12
WWW.LACROIXVALMERTOURISME.COM

LA CROIX VALMER

■ Taxe de séjour : démarches de fin d'année

2021 touche à sa fin. Il est temps de se rendre sur la plateforme : <https://lacroixvalmer.taxesejour.fr> pour réaliser ses dernières déclarations et versements de l'année. La fermeture de son établissement est aussi possible afin de ne pas recevoir de relances inutiles jusqu'au printemps prochain.

■ Classement offert

Basse saison arrivée, autant en profiter pour faire classer son meublé de tourisme. Pour rappel, les avantages ne sont pas négligeables : abattement fiscal majoré, tarif de taxe de séjour fixe et calcul simplifié, valorisation de votre bien et qualification de l'offre d'hébergement du territoire...

La collectivité offre ce classement d'une valeur de 110 à 170 € pour les biens situés à La Croix Valmer.

■ Bilan de saison positif

La saison 2021 a retrouvé des couleurs et le territoire a su répondre aux attentes des vacanciers en quête d'évasion et de belles vacances estivales.

Quelques chiffres :



> près de 28 000 visiteurs ont été accueillis à l'Office de Tourisme (+ 4 000 par rapport à 2019)

> la fréquentation d'août a été stable par rapport aux deux années précédentes

> les navettes estivales ont transportées non moins de 61 000 passagers de la mi-juin à la mi-septembre 2021.

■ lacroixvalmertourisme.com

Déjà tournés vers 2022 ? Le site de l'Office de Tourisme offre une version relookée et repensée, pour trouver sa prochaine location, une activité à tester, un environnement à découvrir...

La Croix Valmer Tourisme
287 rue Louis Martin
+33 (0)4 94 55 12 12
www.lacroixvalmertourisme.com

Accompagner les entreprises du territoire



Dans le cadre de sa compétence développement économique, la Communauté de communes propose une offre de services variée afin d'accompagner les petites et moyennes entreprises du territoire dans leurs démarches (création, reprise, développement, cession).

■ Il s'agit d'un guichet unique

La Maison de l'Entreprise est un guichet unique tenu par la ComCom avec, à ses côtés, tous les opérateurs du monde économique. Ce service - à la disposition des entrepreneurs et des porteurs de projet dans tous les secteurs, y compris le secteur agricole - propose des permanences mensuelles ou à la demande avec les différents partenaires institutionnels (Chambre des métiers et de l'artisanat, chambre d'agriculture, chambre de commerce et d'industrie, INPI, etc.) et les partenaires techniques (Initiative Var, Pôle Emploi, banques, BGE, les Experts-comptables,

Union Patronale du Var, CRéasol, ADIE, Réseau Entreprendre, etc.).

En parallèle, de nombreuses animations économiques (Matinales Éco, Speed Business Meeting...) sont organisées tout au long de l'année avec les opérateurs économiques partenaires pour que les entrepreneurs du golfe puissent s'informer et développer leur réseau d'entreprises.

■ En 2022

L'accent sera mis sur la formation des dirigeants avec la mise en place de parcours de professionnalisation pour une montée en compétences sur le territoire : anglais et russe intensif, gestion immobilière, permis d'exploitation, hygiène alimentaire, etc.

Enfin, chaque année, la Communauté de communes participe à quelques salons professionnels, et organise fin novembre Le forum de l'Entrepreneur : une journée de rencontres et d'échanges sur le thème de la création et de la reprise d'activité durant laquelle les entrepreneurs peuvent rencontrer gratuitement de nombreux partenaires économiques.



Atelier organisé sur l'étude de marché

■ COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU GOLFE DE SAINT-TROPEZ
2 rue Blaise-Pascal 83310 Cogolin - 04 94 55 70 30
contact@cc-golfedesainttropez.fr - www.cc-golfedesainttropez.fr

■ MAISON DE L'ENTREPRISE
mde@cc-golfedesainttropez.fr - 04 94 43 14 85

Opération "Ticket commerçant®"

La municipalité de La Croix Valmer soutient encore et toujours ses commerçants. Elle a voté "pour", lors du conseil municipal d'octobre 2021, une opération en lien avec la société Cibler et la Banque des Territoires. Elle se nomme "Ticket commerçant®" et est destinée dans un premier temps aux nouveaux arrivants.

■ 5 000 €

C'est la somme versée par la commune pour soutenir les commerces de proximité ainsi que le pouvoir d'achat des nouveaux arrivants de la ville, grâce à la distribution de 50€ en Ticket Commerçant® aux nouveaux arrivants équipés d'un smartphone, à valoir dans tous les commerces de La Croix Valmer inscrits à l'opération. À raison de 10 tickets de 5€ à utiliser pour leurs achats, par tranche de 25€, valables jusqu'au 31 décembre 2021.

Soit au moins 25 000 € de consommation dans les commerces.

■ Commerces concernés

Tous les commerçants de la commune peuvent faire partie de l'opération s'ils le désirent par une simple inscription, à l'exception de la grande distribution (supérette, super et hypermarché), les tabac-presse-journaux, les bars, les sociétés de services et pharmacies.

■ Destinataires

En cadeau de bienvenue, Stéphanie Méchin et Catherine Huraut, adjointes municipales, ont acquiescé pour les proposer aux nouveaux arrivants, dans un premier temps! S'engageant à mi-chemin entre l'économie et le développement durable dont elles ont respectivement la charge, l'opération va être reconduite en 2022 auprès d'autres citoyens...

■ www.lacroixvalmer.fr

TICKET COMMERÇANT
ACHETEZ LOCAL, DEPENSEZ MOINS, SOUTENEZ PLUS.

**VOUS SOUHAITE LA BIENVENUE
À LA CROIX VALMER**

50€

LA VILLE VOUS OFFRE

**en TICKET COMMERÇANT
pour découvrir
les commerces de votre ville**

FRANCE RELANCE

≡ La Villa "Les Pins"

Sur le "Boulevard Valmer" devenu "Route de Ramatuelle" et aujourd'hui "Boulevard Georges Selliez", à gauche, au-dessus du "Manoir" (première villa de l'architecte M. Chevallet), la plus que centenaire villa "Les Pins" construite à flanc de colline, fait partie des "Classiques" de notre village. L'histoire des "Pins", cette villa perchée sur le coteau, déjà visible sur les très vieilles cartes postales, est, pour les Croisiens indigènes, à jamais associée à la famille De Brémoy.



■ La saga familiale

Vers 1908, les époux Matheron originaires de la région Lyonnaise et heureux parents de deux fillettes* fréquentent l'hôtel de Pardigon car Jeanne Matheron (née Conrad) souffre de problèmes asthmatiques que "le bon air" du coin apaise. À cette époque, le hameau de La Croix est déjà réputé pour la douceur de son climat et connu comme "Station climatérique". Hélas, M. Matheron, ingénieur des Mines dans la région de Saint-Étienne, décède. Courageusement, sa jeune veuve de 28 ans fait face et, pour revenir en villégiature, décide d'acquérir une villa dans cet environnement paradisiaque.



■ Le terrain sur la colline de la Corniche

La jeune femme est tombée amoureuse de La Croix : le climat lui réussit, elle adore la magnificence des paysages, aime se promener au bord de mer. De plus, sa sœur et son époux y résident déjà et elle y a des amis sur place, les Bianchini-Ferrier actionnaires du Domaine. Elle prospecte, renonce à la "Villa Alléluia" aux tuiles vernissées qui est en vente et en 1910, choisit d'acquérir un superbe terrain situé sur la colline appelée "La Corniche", juste au-dessous de la "Maisonnette" ** propriété de sa sœur et son beau-frère, le Général Bonnier. Ce terrain plein sud s'ouvre sur un panorama grandiose : la mer, les îles, les bois et accroche les regards avec l'extraordinaire camaïeu de verts de sa végétation : pins maritimes à profusion, lentisques, jujubiers, arbousiers, chênes, cyprès, cèdres, etc.

■ La construction

Toujours en 1910, M^{me} Matheron se lance et fait donc construire sa maison, à son nom. Désirant jouir de la vue imprenable qui l'a séduite, elle fait creuser très haut la plateforme de cette bâtisse qui sera complétée par un garage à droite en contrebas, et un petit chalet sur la gauche ***.



À l'origine, la villa "Les Pins" se composait au rez-de-chaussée d'une vaste pièce avec salle à manger, d'une cuisine à l'arrière, au premier de trois chambres... Mais, au cours des années, la maison sera agrandie, modifiée : on lui adjoindra une jolie tourelle au nord, une chambre au-dessus de la cuisine et on aménagera le grenier.

Cette villa est alors "une résidence secondaire".

■ La saga familiale (suite)



Vers 1910, M^{me} Veuve Matheron rencontre un officier, le Comte De Brémoy. Le Colonel De Brémoy est également veuf et lui aussi père de deux filles : Marguerite (qui épousera M. Jollois) et Antoinette, surnommée "Nénette", naïve et bienveillante (enfant, elle avait été victime d'une méningite), bien connue des Croisiens.

Ils se marient et la villa "Les Pins" va devenir leur maison de famille, leur maison de vacances, la maison de M^{me} la Comtesse et de M. le Comte De Brémoy.

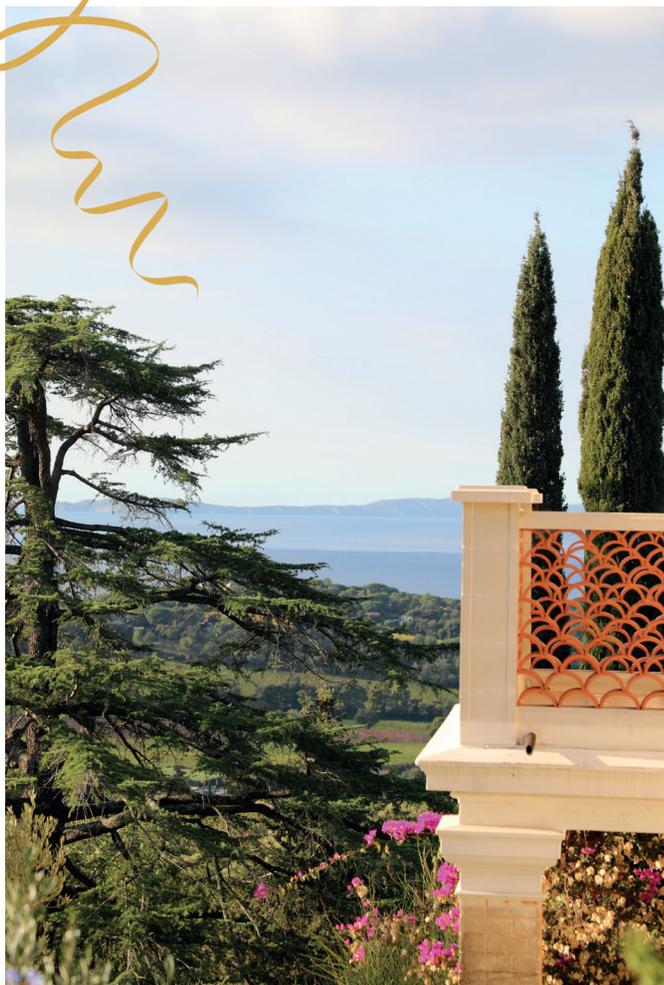
Ensemble, en 1913, ils auront un fils, Pierre De Brémoy qui malheureusement décédera d'un cancer à 23 ans.

Après sa retraite, en 1937, M. De Brémoy et sa femme décident de s'installer définitivement

à La Croix, dans la villa et ils y resteront jusqu'à leurs derniers jours. Le Comte, homme charmant et discret, y décèdera en 1953**** et M^{me} la Comtesse en 1975.

■ La vie aux "Pins" et dans le village ★

Famille bourgeoise catholique pratiquante, très sympathique, les De Brémoy, dès leur installation, ont participé dès leur installation à la vie du village où ils se sont ancrés et bien intégrés. La qualité de ces liens est illustrée par une anecdote que racontaient toujours les "anciens" : en 1910, au cours d'une belle cérémonie où se pressait tout le village, c'est la petite Marguerite Matheron (fille de Jeanne et future M^{me} Duporcq) qui a posé la première pierre de notre église actuelle (église qui allait remplacer la chapelle du Domaine devenue trop exigüe). Les De Brémoy ont toujours entretenu de cordiales et amicales relations avec tous



"Pins" : les Folco, Ménétrier... et tous, de part et d'autre, partagent aujourd'hui encore d'amicales relations. Actuellement, pour leurs vacances, les descendants des familles Matheron-De Brémoy restent fidèles aux "Pins", à La Croix Valmer. Philippe Duporcq, Françoise Bardin... ont leur place et leurs maisons sur la colline ensoleillée où les pins maritimes ont disparu mais où perdure la somptueuse végétation méditerranéenne.

Brigitte RINAUDO-PINEAU,
conseillère municipale
déléguée à l'histoire et
au patrimoine

les Croisiens. Ainsi, Nénette, qui chaque jour faisait ses courses dans les boutiques du village, parlait à tout le monde et connaissait toutes les petites histoires qu'elle partageait avec les habitants. Plusieurs familles croisiennes ont longtemps travaillé aux

* Une fillette décèdera très jeune

** Nom de la terrible bataille de la Somme (14-18) donné plus tard par le Général Bonnier ★

*** Logement de la famille Yévadian (notre cordonnier)

**** Comte J. De Brémoy (1865-1953)



≡ AGENDA

PROGRAMME SOUS RÉSERVE DE MODIFICATION
EN RAISON DE LA CRISE SANITAIRE

Jusqu'au 2 janvier 2022 > 10h30-12h

Exposition "Contrées lointaines"

Entrée libre du mardi au dimanche.

> Villa Turquoise

4 décembre > 3 janvier

Exposition de lumières

Parcours photographique.

> Centre du village

6 > 24 décembre

Concertation "Coeur de village"

Toutes les infos sur le projet avec panneaux informatifs.

> Salle des mariages, en mairie

14 décembre > 14h30

Débat-philo

Avec Claire Lucq, auteure-sophrologue. Sur le thème "Famille, je t'aime moi non plus". Gratuit. Infos : 04 94 55 11 73.

> Bibliothèque municipale

15 décembre > 18h

Réunion publique "Coeur de village"

Dans le cadre de la concertation.

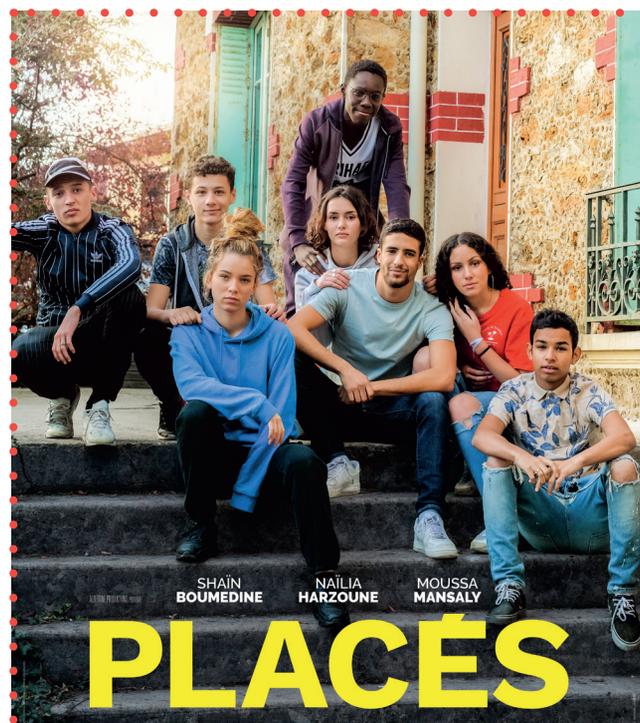
> Espace Diamant

16 décembre > 18h30

Conseil municipal

Ordre du jour sur www.lacroixvalmer.fr
Dans le respect des règles sanitaires.

> Espace Diamant



■ AVANT-PREMIÈRE FILM "PLACÉS"

Sortie prévue au cinéma le 12/01/2022.

De Nessim Chikhaoui avec Shaïn Boumedine, Julie Depardieu. n présence du producteur Matthieu Tarot.

Gratuit sur réservations : 04 94 55 13 13.

14 décembre > 20h

> Salle des fêtes Charles Voli

17 > 24 décembre

Chalet de la friandise

Tenu par l'Association Familiale

Du lundi au dimanche de 10h-12h30 et 13h30-18h sauf 24/12 à 17h.

> Centre du village

17 > 24 décembre

Gonflables

Du lundi au dimanche de 10h-12h30 et 13h30-18h sauf 24/12 à 17h.

> Centre du village

17 > 24 décembre

Balade en calèche Tours de poney Mini-ferme

Du lundi au dimanche de 10h-12h30 et 13h30-18h sauf 24/12 à 17h.

> Centre du village

17 décembre > 18h

Arrivée du Père-Noël

Inauguration de la patinoire par Bernard Jobert, Maire de La Croix Valmer. Distribution de lumineux. Musique en déambulation avec "Four Christmas Tree". Apéritif.

> Parvis de la mairie

17 > 31 décembre

Patinoire en plein-air

Lundi au dimanche 10h-12h30 et 13h30-18h sauf 24/12 et 31/12 17h.

Fermée le 25/12.

Gants obligatoires/Mitaines interdites.

> Parking de L'Odysée 80



21 décembre

"Noël Brothers"

Musique dans la rue.

De 10h30 à 12h30 et 15h30 à 17h30.

> Centre du village

23 décembre

"Christmas Band"

Musique dans la rue.

De 10h30 à 12h30 et 15h30 à 17h30.

> Centre du village

28 décembre

Magie/Sculpture en ballons

De 10h30 à 12h30 et 15h30 à 17h30.

> Centre du village

30 décembre

"Téquila"

Musique dans la rue.

De 10h30 à 12h30 et 15h30 à 17h30.

> Centre du village



10 janvier > 18h

Club de lecture

Lancement d'un club de lecteurs.
Informations : 04 94 55 11 73.

> Bibliothèque municipale

20 février > 9h30

33^e Foulée croisienne

Course nature de 13,6 km
Dénivelé : +400m
Inscriptions : www.kms.fr
Informations : 04 98 11 48 87

> Départ 9h30
parvis de la mairie

27 février > 10h30

Récréaire

Sur "Les trois petits cochons".
Lecture, atelier créatif et friandises.
Inscriptions obligatoires dès 5 ans :
04 94 55 11 73.

> Bibliothèque municipale

19 mars > 18h

Rencontre littéraire

Avec François Martin. Organisée par la
bibliothèque municipale.
Informations et inscriptions :
04 94 55 11 73.

> Domaine de la croix

28 mars > 8h

Marathon international du Golfe de St-Tropez

5 distances au choix :

- . Marathon 2x21.1km
- . Transgolfe (18km)
- . Marathon Relais (10km)

340 D+ / D-

Infos et inscriptions :
www.marathondugolfedesainttropez.com

> Départ de Sainte-Maxime

33^e FOULÉE CROISIENNE
COURSE NATURE

20-02-2022
NOUVEAU PARCOURS
INSCRIPTIONS SUR KMS.FR

13,6 KM **D+ 400M**

DÉPART 9H DEVANT LA MAIRIE
RETRAIT DES DOSSARDS LE JOUR DE LA COURSE DE 7H30-8H30,
SALLE DES FÊTES CHARLES VOLI
INFOS 04 98 11 48 87 - LACROIXVALMER.FR

LA CROIX VALMER
VILLE DE LA CROIX VALMER
SERVICE DES SPORTS DE LA CROIX VALMER

LA CROIX VALMER
Parc national de Port-Cros
TERRITOIRE DURABLE
AGENDA 21 LOCAL
KMS
pass COVID-19 sanitaire

10 & 24 avril > 8h-18h

Élections présidentielles

Informations : 04 94 55 13 13.

> Salle des fêtes Charles Voli

28 mai > 8h

Swimrun Valmer

Course mi-nage mi-course à pied du
Débarquement au Conservatoire du
littoral.

Inscriptions sur www.kms.fr
Informations : 04 98 12 48 87

> Départ au Débarquement

MARATHON INTERNATIONAL DU GOLFE DE SAINT-TROPEZ



**DIMANCHE
27 MARS 2022**

**MARATHON
2 X 21.1 KM
MARATHON RELAIS
TRANSGOLFE : 18 KM**
Sainte-Maxime -> Saint-Tropez

10 KM
La Croix-Valmer -> Cavalaire

marathondugolfedesainttropez.com

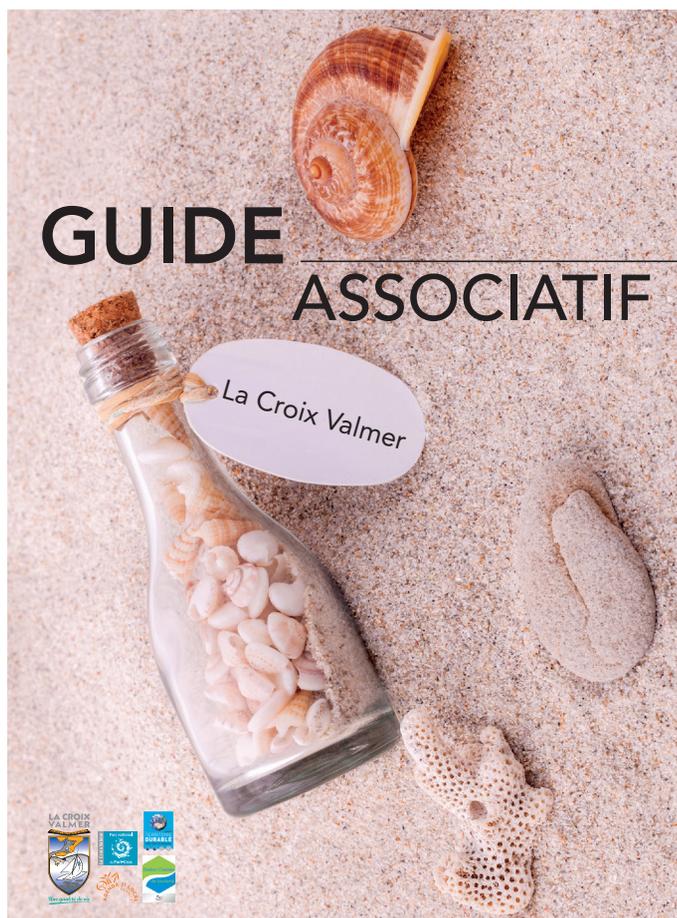
CÔTE d'AZUR
FRANCE

Communauté de communes
**Golfe de
Saint-Tropez**

LABEL
ATHLÉ
NATIONAL



☰ Nouveaux supports



Découvrir les 41 associations
Croisiennes en un seul support...

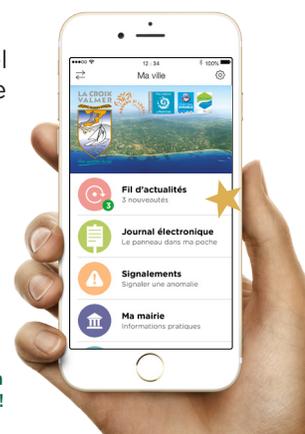
à découvrir
... sur www.lacroixvalmer.fr
... en mairie
... dans les lieux publics



La municipalité vous
informe en temps réel
sur votre Smartphone

- Alertes notification
- Actualités
- Événements
- Travaux

Retrouvez toute l'information
locale sur votre Smartphone !



Toutes les infos communales
dans la poche !



Téléchargez gratuitement **CityAll**
puis sélectionnez votre ville



SOUTIEN SCOLAIRE EN LIGNE PERSONNALISÉ

- 100% FINANCÉ PAR LA COMMUNE
- SANS FRAIS POUR LES FAMILLES
- ENSEIGNANTS DE L'ÉDUCATION NATIONALE

INSCRIVEZ-VOUS !

www.soutienscolaire-aimargues.com



PROF EXPRESS
N°1 du soutien scolaire en ligne

Pour tous renseignements :

02 49 62 20 20
du lundi au vendredi de 9h à 17h
 contact@profexpress.com



≡ L'Insta à La Croix Valmer



❤️ 119



❤️ 160



❤️ 118



❤️ 156



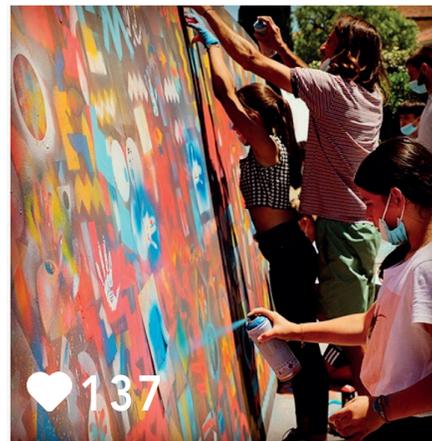
❤️ 105



❤️ 170



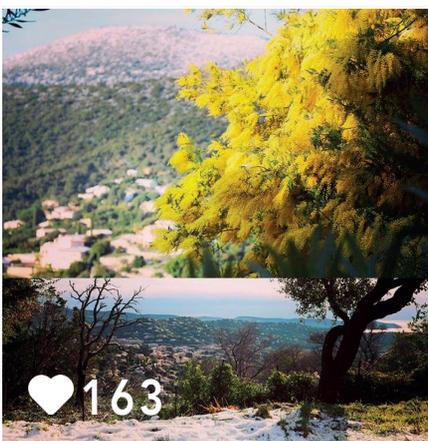
❤️ 137



❤️ 137



❤️ 119



❤️ 163



❤️ 148

Suivez-nous sur : [ville_de_la_croix_valmer](#)



Et retrouver La Croix Valmer aussi sur :



≡ La Parole de l'opposition

■ Tous unis pour La Croix Valmer

Chers Amis ,

Passée la "frénésie estivale", la commune vient de s'endormir dans un profond sommeil...

Alors que ses voisines redoublent d'imagination pour maintenir convivialité et événements joyeux, La Croix Valmer se distingue par son immobilisme.

Dommage.

Cela étant dit, au-delà de ces considérations purement événementielles, nous tenons à saluer l'implication et la générosité de tous les participants à l'opération "Tous Unis contre le cancer".

Bravo pour leur énergie et leur implication dans ce combat !

Dans une publication Facebook de la Ville de La Croix Valmer, le 18 octobre dernier, Monsieur le Maire arbore fièrement un chèque correspondant aux fonds récoltés lors de la soirée caritative du 1^{er} Octobre au profit d'une association.



Nous regrettons toutefois que cette année encore, cette soirée se soit déroulée dans le même établissement, d'autant que les fonds récoltés par ce dernier n'ont été que très modérément reversés à l'association qui méritait certainement plus.

Il était permis d'attendre un peu plus de générosité, comme il en a été notamment le cas à Cavalaire-sur-Mer où l'établissement désigné pour accueillir l'évènement a fait don de l'ensemble des fonds réunis.

Nous ne doutons pas qu'il puisse en être ainsi à La Croix Valmer.

La fin d'année approchant, nous tenons d'ores et déjà à former pour vous et l'ensemble de vos proches, les meilleurs souhaits de joie et de bonheur.

Bernard Brunel
Catherine Brunetto
Marie-Françoise Casadéi
Roger Olivier





État civil



Naissances

Mattéo Gobbile
le 9 mai 2021

Elyem Khemnou Fiorino
le 17 mai 2021

Gaël Garcia
le 5 juin 2021

Gabriella Trevisan Santos
le 16 juin 2021

Ilyan Dimassi
le 29 juin 2021

Jacques Christau-Pipola
le 30 juin 2021

Arthur Gyurov
le 2 juillet 2021

Léa Guyon
le 16 août 2021

Ishai Amar
le 13 août 2021

Maddy Dessauve
le 4 septembre 2021

Valentina Plassart
le 13 septembre 2021

Hayley Xueref
le 15 octobre 2021

Mariages

Fabio Riveros et
Mélicha Jorda
le 5 mai 2021

Pierre Premont et
Sixtine Sesboue
le 22 mai 2021

Frédéric Cordelet et
Marie-Christine Lauer
le 28 mai 2021

Thibault Vaubourzeix et
Anne-Sophie Tirloy
le 11 juin 2021

Soufiane Bouzoualegh et
Ornella Perret
le 12 juin 2021

Pierre-Louis Poulain et
Emmanuelle Penigaud
le 12 juin 2021

Mickaël Brembati et
Céline Ranguin
le 12 juin 2021

Gérard Vanelven et
Danièle Marchese
le 26 juin 2021

Félix Hanicotte et
Lisa Seguy
le 15 juillet 2021

Vincent Coirier et
Julia Boué
le 15 juillet 2021

Raphaël Dalmas et
Charlotte Mechentel
le 17 juillet 2021

Victor Busnel et
Maryam Breguet
le 2 août 2021

Maxime Charton et
Laura Navarrete
le 20 août 2021

Augustin Peuchot et
Priscille Hanoteau
le 27 août 2021

Hugues Bantigny-Pernot
et Mathilde Lenoir
le 3 septembre 2021

Guillaume Mulliez et
Catherine Chasle
le 4 septembre 2021

Lambert Allaerd et
Appolline Bieques
le 11 septembre
2021

Romain Reverbel et
Claire Azeau
le 11 septembre 2021

Maxence Regnault et
Claire Cavaillé
le 25 septembre 2021

Hugo Ostrowski et
Laura Caseiro
le 25 septembre 2021

Franck Martinet et
Sandrine Pruvost
le 9 octobre 2021

Christian Marmain et
Nicole Doumenc
le 12 novembre 2021

P.A.C.S.

Jean-Jacques Depriester
et Christine Vandamme
le 27 mai 2021

Noureddine Abiba et
Laurie Dalmas
le 30 juin 2021

Jean-Luc Gabion et
Estelle Bouvet
le 13 septembre 2021

Merouane Kebir et
Aline Tisset
le 14 octobre 2021

Décès

Émile Olias
le 12 mai 2021



Blanche Robert
Veuve Thévenot
le 14 mai 2021

Vincenzo Luce
le 5 juin 2021

Ichraf Kaddour
Veuve Yacoub
le 13 juin 2021

Huguette Bres
Veuve Lejeune
le 20 juin 2021

Arlette Piombo
le 23 juin 2021

Michel Mourier
le 28 juin 2021

Claudine Baudeaux
le 17 Jjuillet 2021

Marie-France Ginieis
le 28 juillet 2021

Joseph Valaitis
le 31 juillet 2021

René Eraud
le 8 août 2021

François Rosso
le 12 août 2021

Jean-Marie Schevaque
le 14 août 2021

Jérôme Margottat
le 18 août 2021

Christian Glorieux
le 21 août 2021

Claudine Baudier
Veuve Michenaud
le 30 août 2021

Gilbert Sausse
le 4 septembre 2021

Guy Lesprit
le 25 septembre 2021

Mathys Buire
le 13 octobre 2021



Rendez-vous avec le Maire

04 94 55 13 13

Inscriptions sur listes électorales pour les présidentielles

Jusqu'au vendredi 04 mars 2022 inclus
pour voter les 10 et 24 avril 2022.

La Croix Valmer

2022



Bernard Jobert, Maire de La Croix
Valmer, et son Conseil municipal
vous présentent leurs

Meilleurs
Vœux

pour la nouvelle année.

